



# INSTANCE DE PROXIMITÉ

---

## BRETAGNE SEPTEMBRE 2025

Vos représentants de proximité :

**CFDT** : David MERIEUX ;  
Maylen VILLAVERDE ;

**CGT** : Gwendal POIRON ;

**SUD** : Chloé TEMPEREAU (visio) ;  
Florence MALESIEUX

**Direction** : Laurent LE MOUILLOUR (directeur régional), Marie PRESCHOUX (responsable des ressources humaines).

### Invités :

Sylvie MARC-MALLET (responsable de communication interne),  
Aurélié TOULOUSE (intervenante des ressources humaines en visio),  
Morgane ESNAULT (intervenante des ressources humaines),  
Sophie GUILLIN (déléguée antenne et contenu),  
Pacôme LE MAT (rédactrice-en-chef),  
Antony MASTEAU (coordinateur numérique),  
François GASCOIN (responsable d'exploitation),  
Bastien GALLAIS (responsable immobilier et moyen généraux).

## TABLE DES MATIERES

<b>POINT 1 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE .....</b>	<b>3</b>
Point d'avancement des sanitaires des travaux Hall B .....	3
Affichage des guides file et serre-file.....	3
Affichage des nouveaux plans d'évacuation .....	4
<b>POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION .....</b>	<b>4</b>
Exploitation .....	4
Service vidéo : point d'organisation du travail .....	4
Organisation du travail pendant les congés scolaires de la Toussaint .....	6
Rédaction : .....	6
Rappel des mesures prises lors de la couverture de manifestations .....	6
Organisation de la locale Iroise pendant les congés scolaires de la Toussaint.....	7
Diffusion de sujets en langue Bretonne dans le JTR et la locale Iroise .....	7
Numérique : .....	8
Point de suivi du plan d'actions collectif numérique .....	8
Poursuite des modules numériques en breton .....	8
Contribution des journalistes bilingues bretons à la rédaction d'articles sur notre site web .....	9
<b>POINT 3: RESSOURCES HUMAINES / FINANCES .....</b>	<b>9</b>
Développement RH : suivi des formations obligatoires à la sécurité .....	9
Santé au travail : .....	9
Suivi des situations en cours .....	9
Rapport d'activité service social - social Direct -1° semestre 2025 .....	10
Suivi des absences santé de l'antenne France 3 Bretagne au 30 juin 2025.....	11
Point de suivi sur de l'accident du travail du 2 avril 2024.....	12
Point de suivi sur l'accident du travail du 17 avril 2024.....	12
Situation de l'emploi : Départs, postes vacants, mobilités, recrutements .....	13
<b>POINT 4 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE.....</b>	<b>13</b>
Activité France 3 Bretagne : .....	13
Suivi de l'activité .....	13
Grilles d'antenne d'octobre 2025 .....	14
Point de suivi de l'organisation de la journée européenne du patrimoine du 20 septembre 2025. 14	
Point de suivi équipes légères.....	14
<b>POINT 5: VIE DE L'INSTANCE .....</b>	<b>16</b>
Conditions d'exercice du mandat de représentant de proximité .....	16

## POINT 1 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIÈNE SÉCURITÉ

### Point d'avancement des sanitaires des travaux Hall B

La peinture, la pose des sols et des revêtements seront terminées pour le 22 septembre. Viendront ensuite la pose de films opaques sur les vitres donnant sur le parking Janvier afin de garantir l'intimité des usagers des sanitaires (pas de date calée à ce jour), la pose de nouvelles serrures sur les portes des cabines, puis la réfection des faux plafonds, qui n'était initialement pas prévue, et qui permettra la mise en place de la VMC.

La fin des travaux et la réouverture des sanitaires sont prévues pour la mi-octobre.

À propos des sanitaires de l'aile Est au premier étage, les élus font remarquer que malgré une première intervention du plombier, les odeurs très fortes persistent au point que plusieurs personnes ont décidé de ne plus les utiliser, et ce malgré le fait qu'elles sont refaites à neuf depuis peu. D'après des salariés ayant travaillé dans les locaux de l'ancien locale Haute Bretagne directement attenants, le problème date de très longtemps, même si ce n'était pas présent d'une manière aussi prononcée.

Le problème a bien été constaté par le responsable IMG qui œuvre à trouver une solution.

### Affichage des guides file et serre-file

Depuis le début des travaux de réaménagement du bâtiment, notamment pour l'accueil des équipes d'Ici Armorique, le nom des équipiers incendie, guide-files et serre-files, n'est plus affiché dans les différentes zones. Si l'on comprend que cela a été compliqué pendant toute cette période où les lieux de travail des un(e)s et des autres n'ont cessé de changer, en revanche, à présent que cette phase de remaniement est terminée, l'affichage devrait être remis à jour. Il en va de la sécurité et de la sérénité des salariés en cas d'évacuation.

Le chef de centre indique, qu'avec le recours de plus en plus fréquent au télétravail, la prise de congés des uns et des autres, le fait que certains équipiers soient menés à être en mission hors-les-murs... Il est impossible de garantir la présence des équipiers formés dans la zone où ils sont affectés, au moment d'une alerte nécessitant une évacuation du bâtiment. De ce fait, l'affichage nominatif par zone perd de son sens.

Le principe retenu pour les évacuations du bâtiment consiste à ce que chaque équipier se trouvant dans une zone au moment d'une alerte, y assure le rôle pour lequel il a été formé, sans notion d'affectation à cette zone.

Sur les plans d'évacuation présents à tous les étages et dans toutes les zones, figurent les numéros raccourcis d'urgence (16 et 19) qui renvoient directement et simultanément vers tous les postes de travail de tous les équipiers formés qu'ils soient SST (16) ou équipiers incendie (19). Concrètement, lorsque l'on appelle le 19 depuis un poste interne de la station, on fait sonner les téléphones des postes de travail de tous les équipiers incendie : guide-files, serre-files et équipiers de première intervention.

Quant aux équipes d'Ici Armorique, elles ont leur propre dispositif d'évacuation et nous sommes en mesure de les prévenir rapidement en cas de nécessité d'évacuation. Il en va de même pour les salariés de la DTSI du 5ème étage, qui ne dépendent pas de la direction Bretagne et qui répondent également à un dispositif qui leur est propre.

Les élus restent sceptiques quant à la pertinence de la suppression de l'affichage des noms des équipiers. Avoir des listes nominatives par étage permet de rassurer les salariés, de leur faire prendre conscience du fait qu'un dispositif d'évacuation existe et de lister par étage les noms des personnes susceptibles d'organiser l'évacuation. Par ailleurs, concernant les salariés de la DTSI, isolés au 5ème étage, il semblerait pertinent qu'ils aient à minima un affichage sur les SST.

Cette dernière proposition sera étudiée par le chef de centre et le responsable IMG.

## Affichage des nouveaux plans d'évacuation

Les plans d'évacuation du bâtiment affichés à tous les étages doivent être mis à jour, consécutivement aux travaux qui ont eu lieu ces dernières années. Une prestation a été commandée pour ce faire, prenant en compte les modifications de cloisonnements, le positionnement des extincteurs et l'ajout d'ouvrants pour le désenfumage. Cette dernière a pris du retard pour plusieurs raisons, à commencer par l'emménagement tardif des équipes d'Ici Armorique sans que cela ne pouvait être formalisé, ainsi qu'un imprévu affectant la personne en charge des dessins de ces plans.

Finalement, une relecture générale de ceux-ci est prévue les 23 et 24 septembre, afin d'y déceler et d'y corriger d'éventuelles coquilles, pour une impression et une mise en place mi-octobre.

Les élus soulignent la difficulté de comptabiliser l'ensemble des salariés présents sur site au moment des évacuations du bâtiment, alors que cela est un gage d'efficacité et de sécurité. D'une part, tous les salariés ne badgent pas à l'entrée dans les locaux, notamment lorsqu'ils passent à plusieurs dans un sas, et d'autre part la pratique du télétravail, qui n'est pas forcément programmée à l'avance, peut compliquer les choses.

Le chef de centre rappelle que c'est justement l'utilité des guide-files et des serre-files que de vérifier que personne ne reste dans le bâtiment lors d'une évacuation. La RRH et l'IRH rappellent en outre qu'il est du rôle d'un manager de savoir qui est en télétravail dans son service. En principe, les jours de télétravail sont censés être décidés en accord avec celui-ci, et dans le cas d'un imprévu, il doit en tout état de cause en être prévenu. Le télétravail doit être coordonné, cela fait partie de son fonctionnement-même.

## POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

### Exploitation

#### Service vidéo : point d'organisation du travail

À ce jour, le service vidéo se compose de 7 permanents dont 3 participent à l'encadrement de régie, à raison de 2 jours par semaine en moyenne. Une collaboratrice est en temps partiel et un collaborateur est en arrêt depuis le 27 février.

Du 1er janvier au 15 juin de cette année, ce service a eu recours à 251 jours de CDD. À titre de comparaison, sur la même période de l'année 2024 ce nombre de jours s'élevait à 359, en raison des chantiers structurants tels que la mise en place de la régie MOSAR et l'arrivée d'Open Media. Ces derniers ont mobilisé beaucoup de collaborateurs (formations, ingénierie, JT à blanc, curage de l'ancienne régie).

Les RP remarquent que même si on n'en est pas au niveau de 2024, l'année en cours montre quand même un recours important aux CDD, hors remplacement des arrêts de travail, qui avoisine celui d'un temps plein, soit environ 180 jours sur un an.

Le chef de centre indique que depuis début 2025, un vidéo est fréquemment détaché auprès de la direction technique en tant que référent Cerebrum pour faire le tour des antennes du réseau. C'est une richesse à la fois pour le réseau qui monte en compétence grâce à lui, l'antenne Bretagne qui bénéficie des retours d'expérience de ce salarié et pour le salarié lui-même qui est valorisé pour son investissement personnel dans cet outil. D'autres vidéos sont détachés à des tâches plus locales, comme la création des décors de l'émission qui succèdera à Na Petra Ta et celui du podcast commun avec Ici Armorique "lundi c'est Rauzy".

Les RP constatent également que de nouveaux postes commencent à voir le jour dans le réseau, à l'instar du "technicien de plateau" recruté à Antibes, manifestement à même de s'occuper de la prise de vue, de la lumière, de la vidéo et du son. La RRH indique qu'il s'agit d'un poste qui a été mis en consultation à la suite de négociations locales, permettant à un OPV désireux de diversifier son activité, de faire de la lumière, mais pas de vidéo ou de son.

Autre point concernant l'évolution du service vidéo, l'arrivée de l'automate de régie Overdrive. L'information-consultation du CSE relative à la mise en place de cet outil dans les antennes du réseau vient d'avoir lieu et a débouché sur une demande d'expertise par l'intermédiaire du cabinet SECAFI. Deux antennes du réseau seront désignées comme pilotes avant la généralisation de son installation dans les régies de génération MOSAR. Ce changement majeur n'est pas pour janvier 2026 pour ce qui concerne Rennes. Les impacts sur l'emploi ont été mesurés et cela n'aura pas d'incidence sur les emplois des permanents. Par-contre, il en aura sur celui des non-permanents. Des points de discussion sur ce sujet sont d'ores et déjà à l'ordre du jour des réunions de service du collectif de régie depuis un certain temps.

Le but de la mise en place d'Overdrive est de pouvoir affecter les vidéos sur d'autres activités, comme les lives web qui peuvent se dérouler dans des temps parallèles à ceux du JT... mais on a aussi pu entendre de la bouche d'un responsable technique, lors des journées de présentation de l'outil à Strasbourg, pourquoi pas, de les mettre à la rédaction d'articles pour le Web.

Quoiqu'il en soit, la mise en place de cet outil, qui sera grand bouleversement, passera par un plan d'accompagnement conséquent et complet, au travers d'un programme de formations et de mise en situation de la dimension de ce qui a pu se faire pour la régie MOSAR. Pour l'instant, on n'en sait pas plus, car le projet est à l'échelle du réseau.

Les RP insistent sur le caractère anxiogène de ce projet pour les salariés qui ne savent pas quelles sont leurs perspectives à échéance de 2 ans. Certes des référents sont allés sur la plateforme de test de Strasbourg pour juger du travail de développement qui y a été effectué, mais ce n'est pas suffisant. Les contours de l'utilisation de l'outil restent très flous, les impacts en termes de métiers et d'organisation le sont tout autant, et il va falloir rapidement du concret pour pouvoir se projeter dans l'avenir avec un minimum de sérénité.

## Organisation du travail pendant les congés scolaires de la Toussaint

L'organisation du travail pendant la période des vacances de la Toussaint est celle définie par défaut pour les périodes de moyenne activité :

Script(e)s : 2 du lundi au samedi, 1 le dimanche

Cadre exploitation : 1 du lundi au dimanche

Vidéos : 3 du lundi au dimanche

Ops : 2 du lundi au dimanche

Opv : 1 du lundi au dimanche

Monteurs Rennes : 3 du lundi au dimanche

Monteurs Brest : 2 monteurs du lundi au vendredi

OPS Brest : 1 du lundi au vendredi

Les besoins sont toujours en cours d'analyse et la demande pourra être réévaluée selon les besoins de l'activité, notamment concernant les monteurs. La RRH indique qu'il s'agit là d'un gabarit minimum, mais que l'on se doit de pouvoir répondre à une actualité chargée, ou d'anticiper des besoins spécifiques comme la fabrication pour la langue bretonne.

Les RP signalent qu'en temps normal, un monteur est programmé à Brest le samedi pour le montage de sujets marbrés en breton dans l'optique de la reprise à 4mn30 de l'édition ATL à la rentrée. Or il a été demandé un monteur pour le samedi 18 octobre, mais pas pour les deux semaines suivantes. Cela risque fort de poser un problème à la rentrée si la locale manque de matière pour la reprise de ses éditions à leur durée nominale.

Un point sera fait concernant cet aspect pour ajuster au besoin la planification.

### Rédaction :

#### Rappel des mesures prises lors de la couverture de manifestations

RP : La question est posée à la suite de la parution de la circulaire du ministère de la défense, pouvant interdire aux journalistes de couvrir « les violences urbaines ». Après le tollé que cela a provoqué, la CCIJP, les syndicats, ont fait retirer ce passage de la circulaire par le ministère.

Lors de la journée « Bloquons tout » du 10 septembre, les CRS ont demandé à plusieurs reprises à l'équipe de journalistes de France 3 Iroise de montrer leur carte de presse, de porter un brassard « presse ». A Iroise, tous les journalistes n'ont pas de brassard.

Rédacteur en chef : A ma connaissance, il n'y a pas d'obligation de porter le brassard. Mais si besoin, on peut en demander, notamment pour les CDD.

Responsable numérique : On peut s'acheter un brassard auprès de la CCIJP.

RP : Ce serait bien d'en avoir à scratches, fluos, ils sont plus faciles à mettre que ceux en cuir fournis par la CCIJP.

Si le brassard n'est pas obligatoire, il faudrait écrire aux autorités pour rappeler les règles, pour que les CRS arrêtent de faire du zèle.

Il faudrait aussi avoir des casquettes coquées à Iroise et dans les BIP.

### Organisation de la locale Iroise pendant les congés scolaires de la Toussaint

Rédacteur en chef : A la Toussaint, nous serons en période dite de « moyenne activité » avec la diffusion de la locale, ATL réduit à 3 minutes (au lieu de 4'30). Le nombre d'équipes par jour est toujours en réflexion avec le rédacteur en chef de la locale. Mais a priori, on repart sur le dispositif de l'année dernière.

RP : Pourrait-on avoir du montage le samedi 1<sup>er</sup> novembre, ou le vendredi 31 octobre, pour anticiper la reprise d'ATL à 4'30 ?

Pour rappel, le ratio entre le nombre de monteurs et le nombre d'équipes est : 5 équipes pour 4 monteurs. Pendant les vacances, il ne faut pas que les prévisions éditoriales changent en cours de route : demander de faire un feuilleton à partir d'un magazine par exemple. Si on n'a pas l'info en amont, on ne se projette pas dans le montage et donc on ne peut pas s'organiser, voire on bâcle certaines tâches, comme l'étalonnage...

Le sujet régional est systématiquement monté en boîte noire à la locale en période de moyenne activité. Quelle en est la justification, quelle compensation est prévue pour les journalistes ?

Rédacteur en chef : Je vais voir ce qu'il en est sur cette pratique.

Ce qu'on appelle « basse activité », sont les périodes de Toussaint, Février et Pâques. La « très basse activité » c'est Noël et l'été.

### Diffusion de sujets en langue Bretonne dans le JTR et la locale Iroise

Rédacteur en chef : Le 9 septembre, avec le responsable numérique et le directeur régional, nous nous sommes rendus à Brest. Nous ne sommes pas opposés à la diffusion de reportages en breton dans les éditions d'info en français, mais le choix est à la main des responsables éditoriaux, par-contre nous ne souhaitons pas nous engager sur une fréquence.

RP : Il faudrait pourtant se mettre d'accord sur une fréquence, car c'est l'une des préconisations de l'enquête à la suite de l'AT d'une journaliste bilingue de Brest : proposer des sujets en breton dans les éditions en français permet de donner de l'oxygène aux journalistes bilingues et aux monteurs.

Rédacteur en chef : Ça n'a pas de sens d'en proposer un tous les 6 mois, ça pourrait être une ou deux fois par semaine.

RP : C'est important de le décider car cela s'anticipe, notamment pour savoir si l'on tourne dans les deux langues ou seulement en breton.

Directeur régional : A France 3 Corse, ils n'ont pas de mal à insérer une interview en corse dans un sujet en français.

## Numérique :

### Point de suivi du plan d'actions collectif numérique

Le coordinateur numérique fait savoir qu'à la suite d'échanges fin août, une nouvelle organisation du planning des red chef adjoints a émergée : lorsque le pilote web actuel est absent, il sera remplacé par un cadre pendant la semaine complète, un peu plus sur la durée.

Un autre RCA CDD du vivier, spécialiste du numérique, est aussi invité à y participer. De même, un coordinateur central (ou coordinateur numérique central) viendra apporter un regard neuf et neutre et montrer la logique globale de l'entreprise. Ainsi, le pilote web actuel devrait avoir du temps pour prendre du recul et sortir de la production quotidienne.

L'idée est de faire monter en compétence des rédacteurs en chef adjoints de Bretagne, comme Laëtitia Fouque et Pierre-Guillaume Creignou. Des formations sont prévues.

Maxime Guégnard est plus sur l'IA.

### **LE NUMÉRIQUE en pleine ascension**

Le directeur a affirmé que le numérique est une priorité et non plus une option. Cela mérite d'y mettre les moyens ad hoc, avec des choix bien définis.

Les élus rappellent que depuis l'enquête précédente et l'actuel accident du travail, la progression du numérique piétine. Ils apprécient, toutefois, cette avancée.

Ils se demandent s'il y a une orientation pour inciter à une fabrication plus forte.

La direction est consciente des enjeux et affirme qu'ils travailleront sûrement sur la piste de 2 éditeurs numériques. Surtout si un article doit comporter plus de vidéos.

Les élus répondent que ce seront les mêmes moyens avec un ETP en moins. La tendance devrait être plus offensive. La direction réplique que c'est à l'antenne de Bretagne de déterminer où on met les moyens.

Le coordinateur numérique a rappelé l'importance de réunions régulières.

Ce fut l'occasion pour les élus de demander si le titrage, les changements de titre par le pilote du web et le référencement avaient été évoqués, lors de la première réunion.

Pour le coordinateur numérique, cela fera l'objet d'un prochain atelier. « La correction d'un titre doit se faire en bonne intelligence. Il faut se poser la question des bonnes pratiques ».

### Poursuite des modules numériques en breton

Le coordinateur numérique rappelle qu'ils ont été lancés, cet été.

Il explique que la réunion du 9 septembre à Brest a été l'occasion de faire un retour d'expérience pour pérenniser cette pratique. L'objectif serait de réaliser une vidéo tous les 15 jours et d'intégrer ce tournage à ceux qui sont faits pour An Taol Lagad.



L'un des monteurs brestois va travailler de Brest pour le montage de ces vidéos. Il vient d'être formé à Adobe Première. Il aura ainsi la même aptitude que les monteurs de Rennes, ce qui évitera les déplacements pour les journalistes brestois.

Les élus ont rappelé qu'il devra être planifié tous les 15 jours. Du temps doit aussi être dégagé pour les équipes bretonnantes. Il faudra trouver un ordinateur supplémentaire.

Le coordinateur numérique a précisé qu'il fallait en valider la faisabilité avec la technique et en CODIR. Les élus rappellent que l'équipement brestois est vieillissant.

Il a évoqué la nécessité d'une meilleure mise en valeur sur Instagram avec un code couleur spécifique (travail de l'infographiste) pour une meilleure visibilité des modules.

Un JRI de Rennes s'est proposé pour travailler régulièrement sur ces modules.

Les élus ont demandé des dates butoirs : calendrier des vidéos, formation des journalistes bilingues au numérique.

Ils ont précisé que l'on serait les premiers à proposer ce type de modules, cela n'existant pas en Corse ou en Alsace.

Pour les élus, cela ne doit pas exonérer la rédaction en chef de diffuser des reportages en langue bretonne pendant l'été. Le numérique ne doit pas se construire au détriment de l'antenne, sans forcément opposer l'un à l'autre.

### [Contribution des journalistes bilingues bretons à la rédaction d'articles sur le site web de France 3 Bretagne](#)

Le responsable numérique a reconnu qu'actuellement, il ne savait pas comment faire pour dégager du temps aux journalistes bilingues pour écrire des articles en breton sur le site internet. Leur charge de travail est suffisamment lourde.

Il estime que les réseaux sociaux sont à privilégier, vu le nombre de personnes qui les consultent. Et ajoute que les moyens ne sont pas extensibles.

## POINT 3 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

### Développement RH : suivi des formations obligatoires à la sécurité

Point reporté faute de temps.

### Santé au travail :

#### [Suivi des situations en cours](#)

Aucune situation individuelle n'a été abordé.

## Rapport d'activité service social - social Direct -1° semestre 2025

Mme Eve Jouanny, assistante sociale pour l'antenne de Bretagne et référente pour le réseau France 3, présente le point. Le prestataire ne souhaite pas partager son rapport hors du cadre de l'instance de proximité de Bretagne. Les élus s'en étonnent.

### **Contexte**

Il y a 22 assistantes sociales pour tout le périmètre de l'entreprise. Une assistance référente par région. Une 2e assistante peut gérer la même antenne pour les rendez-vous en distanciel afin de respecter les délais de réponse (maximum de 72h). Pour la Bretagne, la seconde assistante est celle des Pays de la Loire.

### **Quelques informations générales**

Concernant les indemnités journalières, elles ont baissé dans le cadre d'un arrêt de travail. À FTV, il existe la subrogation de salaire (pendant 135 jours), puis Prévoyance prend le relai.

Amélioration de la prise en charge du cancer du sein en date d'une loi de février 2025. Le reste à charge sera moindre. Les soins capillaires, les vernis, la médecine douce seront mieux pris en charge.

Pour les arrêts de travail, le formulaire Cerfa a été sécurisé avec des points d'authentification pour lutter contre les fraudes. Les délais de traitement pourraient être allongés, si on n'utilise pas le bon formulaire. Les élus rappellent que ces contingences administratives ne relèvent pas de la responsabilité des personnes en arrêt.

Retraite progressive. À partir de septembre 2025, les personnels ayant 60 ans peuvent solliciter les assistantes sociales.

L'accueil des moins de 3 ans. Les autorités compétentes vont devoir mieux recenser les besoins pour un meilleur accueil des enfants, notamment à la suite d'un congé parental. Les familles en garde alternée ou les familles monoparentales peuvent aussi se rapprocher de l'assistante sociale, de nouveaux dispositifs les concernent.

### **La situation en Bretagne**

Entre janvier et juin, le taux d'entretiens sur le réseau France 3 est de 5,16%. En Bretagne, il est de 12,82%, grâce au travail de sensibilisation et d'orientation en proximité vers les assistantes. En mars dernier, l'information sur les aidants a permis à certains salariés de prendre rdv auprès de l'assistante sociale.

Pour rappel, le congé de proche aidant peut être mis en place de façon continue ou non, et doit répondre à certains critères. La CAF peut aussi être sollicitée financièrement, selon des critères de ressources.

En cas de difficultés financières, il existe des aides spécifiques du CSE réseau. Il faut répondre à des critères pour y avoir accès. Les assistantes sont aux côtés des salariés dans ces démarches.

Les élus constatent que ce sont très majoritairement des femmes qui consultent les assistantes sociales. La question étant comment sensibiliser les hommes pour qu'ils prennent aussi en charge ces questions de garde d'enfant, de personnes malades ou vieillissantes.

## Suivi des absences santé de l'antenne France 3 Bretagne au 30 juin 2025

[document [ici](#)]

Point présenté par Steve Labade, intervenant de la direction du pilotage social.

Chiffres du 1er semestre 2025 : le taux moyen d'absents est de 6,63 points, on note une hausse de 1,46 point par rapport à 2024. À titre de comparaison, le réseau est à 7,54 et FTV à 6,83. Ces chiffres sont aussi en hausse par rapport à l'année précédente.

Le taux d'absence en moyenne par salarié est de 24,2 jours en hausse de 5 jours. Sur le Réseau, elle est de 27,4 jours. En 2024, sans le pool des équipes légères, on était à 18, 7 jours.

Pour l'intervenant du pilotage social, les arrêts longs ont un vrai impact sur ces chiffres.

25% des arrêts sont liés à des accidents du travail. Sur le périmètre de FTV, nous sommes à moins de 10%.

Pour les représentants du personnels, ces arrêts longs sont aussi des arrêts lourds, avec une gravité certaine.

Comme au 1er trimestre, le pool des équipes légères compte aussi de nombreux arrêts.

Les élus s'interrogent : est-ce que France 3 Bretagne maltraite ses salariés ?

Pour la RRH, ces situations d'arrêts longs sont un sujet de préoccupation important. Sans les accidents du travail graves, il n'y a pas d'augmentation des arrêts maladies qui pourraient orienter vers des RPS.

Les élus demandent pourquoi parler des chiffres de l'absentéisme, si nous ne trouvons pas des raisons à ces absences ?

La direction rappelle que le bilan de l'absentéisme est un document présenté dans toutes les instances de proximité du Réseau France 3. Sur les situations dont nous parlons, les plans d'actions ont été mis en œuvre afin d'éviter la répétition des mêmes accidents du travail.

Les élus trouvent que les préventions primaires et secondaires ne sont pas suffisamment exploitées dans les solutions à appliquer.

Le directeur régional rappelle que notre périmètre est celui de Bretagne. La DSQVT, par la voix du directeur des risques, travaille pour répondre à des solutions que la Bretagne ne peut pas porter seule. Il admet que nous ne pouvons pas nous satisfaire pleinement de la situation, mais la direction régionale essaie d'agir pour que les salariés puissent être bien dans leur travail.

La RRH assure que notre antenne est l'une de celle qui déclare le plus d'accidents du travail. Elle n'essaie pas de mettre la poussière sous le tapis. Elle rappelle qu'une déclaration d'accident n'est pas un accident du travail, tant que le médecin conseil de la CPAM ne l'a pas validée.

Pour les élus, la direction émet trop souvent des réserves sur les accidents du travail, pour les minimiser et faire en sorte que le médecin conseil ne les valide pas.

## Point de suivi de l'enquête paritaire à la suite de l'accident du travail du 2 avril 2024 et du plan d'actions correspondant

Concernant le suivi des actions pour éviter un accident du travail similaire, le directeur régional partage avec les élus la conviction que la langue bretonne fait partie intégrante de la culture et de l'identité de France 3 Bretagne. Pour l'exposition d'un sujet en langue bretonne dans le JT, comme le préconise le rapport pour mieux organiser le service à Brest, le directeur y est favorable, mais il ne souhaite pas imposer un nombre de diffusions par jour ou par semaine. En accord avec le rédacteur en chef, le choix d'une diffusion d'un sujet en langue bretonne doit être d'abord éditorial. Il laisse ce choix à l'appréciation des cadres éditoriaux.

Pour les élus, ne pas se donner une fréquence, c'est perdre le bénéfice que représente la diffusion en breton dans Iroise ou le JTR, à savoir moins de montage. De plus, à Brest, ce côté aléatoire ne permet pas de mieux organiser le travail et soulager l'équipe.

Le directeur reconnaît qu'il doit y avoir une récurrence, mais il considère que ce n'est pas à lui de la définir. Pourquoi pas une fois par semaine ?

La RRH souligne qu'il y a maintenant un accord de principe noté au plan d'action. Il faut se donner un peu de temps pour voir quelle est la bonne fréquence.

Pour les élus, une fois définie, elle devra aussi être notée au plan d'actions. De plus, ils énumèrent les nouvelles demandes, comme des modules numériques à créer (comme l'été dernier), une intervention plus accrue pour le web, globalement un renfort nécessaire à la visibilité de la langue bretonne sur le numérique. Dans ce cadre, un poste bilingue supplémentaire devrait être envisagé.

La RRH rappelle que, dans le cadre du plan d'actions, un renfort est en cours jusqu'au 26 juin 2026. Un journaliste de Rennes, bretonnant, a été détaché jusqu'au 19 octobre. Ce détachement pourrait devenir pérenne. Un autre objectif est de recruter un alternant en langue bretonne. Ce profil n'a pas été trouvé pour la rentrée 2025. Il reste d'actualité pour la rentrée 2026.

Le directeur signale qu'au vu des compressions actuelles des effectifs, au travers ces actions volontaristes, il y a un « effort notable sur la langue bretonne dans notre antenne ».

Pour les élus, les efforts étaient à faire puisqu'ils résultent d'un accident du travail, dont la salariée victime est toujours en arrêt, un an et demi après l'accident.

Les élus concluent en rappelant qu'une équipe de tournage pour le JTR, ATL, Iroise etc se compose de 2 personnes. Bien que l'accord d'entreprise ait été dénoncé en juillet, il s'applique a minima jusqu'à la signature du prochain accord.

## Point de suivi de l'enquête paritaire à la suite de l'accident du travail du 17 avril 2024 et du plan d'actions correspondant

Un nouveau rappel des faits est fait, nous revenons sur le point de blocage. Le salarié en accident du travail attend toujours une réponse écrite, promesse faite par l'ancienne direction régionale (Michel Dumoret) et le directeur de la prévention des risques (Rafaële Bourcier). Les élus réexpliquent que cette réponse est nécessaire pour construire le retour du salarié.

Le directeur régional (en poste depuis août) affirme qu'il doit prendre pleinement possession du dossier.

Les élus s'appuient sur le bilan de l'absentéisme. Les 3 arrêts longs représentent la grande majorité du nombre de jours d'absentéisme au motif des accidents du travail. Les élus demandent que le directeur de la prévention des risques soit invité à la prochaine instance de proximité de Bretagne, le 9 octobre. Avec tous ces membres de la direction qui se sont penchés sur l'accident du travail, on comprend pourquoi le salarié n'a toujours pas reçu de réponse écrite sur l'organisation de son retour.

### Situation de l'emploi : Départs, postes vacants, mobilités, recrutements

Chef monteur. 13 candidatures, dont 3 CDI, 6 CDD, 4 externes. Les derniers entretiens auront lieu entre le 30 septembre et le 6 octobre. Il y a 5 noms dans la shortlist. Certains ont déjà reçu une lettre disant qu'ils n'étaient pas retenus.

RP : les organisations syndicales peuvent donner un avis sur telle ou telle candidature.

OPS antenne : poste en stand-by.

OPS aux équipes légères : la réflexion est en cours.

Selon la RRH : il n'y a pas de poste vacant de journaliste en Bretagne. Dernièrement, il y a eu l'intégration de deux collègues à Rennes, qui n'étaient pas prévues, donc il n'y a plus de plus de poste vacant.

2 journalistes ont saisi les Prud'hommes en Bretagne.

RP : quand les CDD vont aux Prud'hommes, sont-ils toujours planifiés par F3 Bretagne ?

RRH : Oui.

À la suite de la mutation de Catherine Bazille à Lorient, il n'est pas prévu de mettre le 4ème poste de St Brieuc en consultation. La direction souhaite voir comment la BAV fonctionne avec 3 titulaires.

## POINT 4 : ACTUALITÉ GÉNÉRALE DE L'ANTENNE BRETAGNE

### Activité France 3 Bretagne :

#### Suivi de l'activité

Les élus demandent à la Déléguée Antenne et Contenus où en est le plan de charge 2025. Elle affirme qu'il n'y a eu aucune diminution en 2025, par rapport aux programmes de 2024. Mieux, les fabrications sont plus nombreuses, puisqu'il y a plus d'épisodes de « Homard et cordon bleu », ainsi qu'une autre émission pour le numérique : « lundi, c'est Rauzy ».

Na petra'ta. Le CNC a accordé son soutien à l'émission en langue bretonne. Nouveau titre provisoire : « Skramm da Skramm » (scroller ton écran). Le contenu change peu. Il y a l'ajout d'une chronique d'éducation aux médias. Public visé : enfants/ados. Les animateurs restent les mêmes. La fabrication du décor a commencé sur fond vert. Il n'y a plus d'obligation de tourner uniquement pendant les vacances. La mise à l'antenne est prévue en janvier.

Le travail continue sur « lundi, c'est Rauzy ». Travail sur décor en cours. Le numéro zéro est prévu le 6 octobre. Si le cahier des charges éditorial et technique est respecté, la diffusion numérique se fera sur Ici Bretagne et Ici Armorique. Grilles d'antenne d'octobre 2025

Les tournages d'EDR seront en extérieur à partir du deuxième numéro. Le pool des équipes légères se chargera des tournages.

« La rencontre du 3e clic ». Cette série est fabriquée dans le cadre du COM Bretagne. Il s'agit de modules courts, dans lesquels la réalisatrice interroge des personnes sur leurs 1ers rendez-vous, via des applications de rencontre. Les modules sont diffusés après « le grand bazh.art », le 22 octobre. La diffusion numérique a lieu juste après celle de la télé pour respecter les obligations du CNC.

## Point de suivi de l'organisation de la journée européenne du patrimoine du 20 septembre 2025

La responsable communication interne a expliqué que tout était prêt côté organisation et sécurité. Une fouille visuelle des sacs est prévue à l'entrée.

Le parcours prévu :

1. Visite du grand studio avec des guides qui présentent (S.Guillin, A.Masteau, L.LM), puis studio JT avec un journaliste présentateur, puis studio fond vert avec une animation gérée par Eric Juchor.
2. Passage en régie
3. Studio de Ici Armorique
4. Retour dans Hall A avec INA (Mme Molina) qui les emmène au 2ème étage (30 min)

Les visites dureront 1h30, de 9h le matin à 11h et de 14h à 18h.

Les inscriptions ont été gérées par Marie Danet. L'information a été diffusée sur les réseaux sociaux.

Les élus demandent la possibilité d'inclure la visite de la station de Brest, l'année prochaine.

Le directeur régional ajoute qu'il souhaite aller à la rencontre des téléspectateurs et des habitants (café FIKA). C'était un projet initié par le précédent directeur. En Normandie, il y a eu des affichages dans les villes, les écrans vidéo des gares, et du 4 :3 pour le DDay, mais plus cher. Souhait du directeur de le faire en Bretagne.

Pour ces rencontres avec les publics, une première étape doit s'organiser à Brest, d'ici la fin de l'année.

## Point de suivi équipes légères :

Le responsable du pool explique qu'une réflexion est en cours sur l'opportunité de publier ou non le poste d'OPS.

Le directeur confirme que les équipes sont rattachées à Rennes, mais qu'elles travaillent pour le réseau. "Cela engage le réseau France 3, donc faut aussi qu'on ait le temps d'échanger avec eux"

Les élus interrogent la direction sur le délai dans lequel interviendra la décision. Elle répond qu'elle ne sait pas.

Un poste de cadre sur l'atelier de production sera mis en consultation prochainement.

### Sur l'activité :

Plusieurs techniciens du pool ont échangé avec d'autres techniciens. Les boîtes de prod auraient entendu parler de la fin des équipes légères, mais elles n'ont pas eu d'info sur l'existence du pool. Même, en interne l'existence du pool n'a pas toujours été entendue. Les élus s'interrogent sur la communication autour de l'existence du pool. A-t-elle été suffisante ?

Les élus constatent qu'il y a eu davantage de tournages de documentaires, mais l'activité reste une préoccupation pour les équipes.

Le responsable du pool assure que le message est passé auprès du réseau. Il sera en séminaire avec les administrateurs de la Fabrique la semaine qui suit l'instance.

Concernant les producteurs, le responsable du pool explique qu'il n'a pas forcément le réseau et qu'il doit s'appuyer sur les administrateurs de production. Il se veut cependant rassurant : *"En 2026, notre plan de charge se confirme et des demandes continuent d'arriver. On va continuer à communiquer."*

Des rumeurs parlent de la disparition du magazine Cozy à Strasbourg. Le responsable affirme que ce mag serait reconduit en 2026.

Concernant les passerelles Fabrique - réseau, les élus souhaiteraient avoir un bilan de la 1ère année.

Le responsable explique que certaines passerelles fonctionnent, mais elles sont limitées à quelques personnes. Les élus les trouvent bénéfiques. Elles permettent de valoriser les savoir-faire au sein de l'entreprise, que ce soit à l'antenne ou la fabrique. Ils demandent à les favoriser.

### Sur le matériel

Les élus alertent sur l'obsolescence du matériel de transfert et copie des images (boîtier next to D). C'est une source de stress pour les équipes, car le système génère parfois des erreurs et prend du temps. Les prestataires extérieurs et les co-prod sont mieux équipés avec des ordinateurs portables et port USB.

Le coordinateur explique que la direction va statuer sur un système d'ici la fin d'année, et qu'il en sera question lors de la prochaine réunion d'équipe. « C'est un gros sujet. Ce serait un changement d'habitude. »

### Côté formation

Combien de personnes du pool seront formées d'ici fin 2025 ?

Sur les formations SST, il est prévu de former une équipe par site. Une personne sera formée en novembre, les autres le seront en 2026.

Pour les habilitations électriques : 2 personnes vont être formées.

### Images drone

Les élus estiment qu'il serait très intéressant pour les équipes et les clients que les OPV soient formés au drone.

Le directeur régional rappelle qu'il y a un accord drone, les salariés doivent se former par eux-mêmes, en dehors de FTV. Le responsable national à FTV est Hervé Colosio.

Les élus indiquent que l'UE demande davantage d'ouverture sur l'utilisation des drones. En fonction de l'évolution de ces législations, on pourrait envisager des formations en ligne. Elles pourraient se faire pendant les temps de maintenance. Il y a peut-être des évolutions possibles ?

Direction : on va se renseigner. C'est une réflexion qui doit être menée au niveau réseau.

## POINT 5 : VIE DE L'INSTANCE

### Conditions d'exercice du mandat de représentant de proximité

Point reporté faute de temps.



## Contacts

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP :

[david.merieux@francetv.fr](mailto:david.merieux@francetv.fr)  
[gwendal.poiron@francetv.fr](mailto:gwendal.poiron@francetv.fr)  
[isabelle.rettig@francetv.fr](mailto:isabelle.rettig@francetv.fr)  
[chloe.tempereau@francetv.fr](mailto:chloe.tempereau@francetv.fr)  
[maylen.villaverde@francetv.fr](mailto:maylen.villaverde@francetv.fr)  
[anne.arvor@francetv.fr](mailto:anne.arvor@francetv.fr)  
[florence.malesieux@francetv.fr](mailto:florence.malesieux@francetv.fr)  
[olivier.melinand@francetv.fr](mailto:olivier.melinand@francetv.fr)  
[thierry.rey-suares@francetv.fr](mailto:thierry.rey-suares@francetv.fr)  
[herve.tiercelin@francetv.fr](mailto:herve.tiercelin@francetv.fr)

OU

[rp.bretagne@francetv.fr](mailto:rp.bretagne@francetv.fr)

### Numéros utiles

**Médecine du travail** : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (D<sup>r</sup> Debry)

Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (D<sup>r</sup> Pegorie)

**Assistantes sociales** :

Contact tél 0805 035 433 ou mail [support.beneficiaire@socialdirect.fr](mailto:support.beneficiaire@socialdirect.fr)

Adresse mail : <https://francetv.socialdirect.fr/> (code : FTV23)

**Psychologue du travail** : Océane DOUGUET-URVOIS du cabinet ACCA

06 24 01 44 37 - [oceane.dougueturvois@acca.fr](mailto:oceane.dougueturvois@acca.fr)

Interlocuteur pour salariés : 0 800 730 870

Interlocuteur pour manager et élu : 0800 730 875

En cas de discrimination : [www.allodiscrim.fr](http://www.allodiscrim.fr) code FTV : 1277